

## MALI

## François Hollande loue le rôle de l'Algérie

**Mal en prit à l'eurodéputé, coprésident des Verts au Parlement de Strasbourg, Daniel Cohn Bendit, qui s'est fendu, mardi, d'une violente critique à l'encontre de l'Algérie par rapport au dossier du Mali. Le président français, François Hollande, s'est chargé de lui ajuster la réplique, très sèche.**

Sofiane Aït Iffis - Alger (Le Soir) - Venu prononcer un discours sur l'Europe, François Hollande s'est senti l'obligation de tacler rudement le député des Verts qui, lors de son intervention devant le Parlement, s'est lâché contre l'Algérie. «Il faut dire la vérité et aller au bout des choses. Certains pays, pas tout à fait démocratiques, comme l'Algérie, n'ont pas joué leur rôle jusqu'au bout dans la lutte contre le terrorisme», a-t-il soutenu. Ce à quoi François Hollande n'est pas demeuré insensible. Il s'en est fait alors un devoir de riposter. «Je veux ici dire combien l'Algérie a souffert pendant des années et des années du terrorisme, et que s'il y a un pays qui, ici, est la victime de la barbarie, c'est bien l'Algérie», a-t-il répliqué, poursuivant, faisant allusion à la prise d'otages d'In Aménas, «moi, je n'ai pas discuté de ce qui a été fait par les Algériens, sur leur territoire, pour frapper les terroristes qui renaissent en otage 600 personnes».

Le président français ne s'est cependant pas arrêté à ce seul commentaire. Il a, en outre, souligné la

qualité de partenaire de l'Algérie dans la résolution de la crise malienne. «Alors, nous aurons besoin de l'Algérie dans cette région du monde, pour lutter contre le terrorisme, pour favoriser une politique de développement et pour le dialogue politique y compris avec les Touaregs.»

Hôte de l'Algérie en décembre dernier, où il a eu à prononcer un discours devant les deux Chambres du

Parlement réunies, François Hollande, qui entendait injecter plus de vitalité dans la relation politique algéro-française, commet, donc, au Parlement de Strasbourg un acte concret en prenant sur lui de défendre l'Algérie, quitte à provoquer des moues renfrognées chez ses amis les Verts. Il faut dire que la France, partie seule en guerre au Mali, suite à une demande urgente des autorités de

Bamako, a trouvé en face une Algérie compréhensive. L'Algérie, pour rappel, avait estimé que la décision des autorités maliennes à faire appel à l'intervention militaire française était souveraine. Une position que d'aucuns avaient interprétée comme un renoncement à la démarche du dialogue inclusif qu'elle a longuement prônée, au point d'ailleurs de réunir à Alger les mouvements rebelles toua-

regs Ansare Dine et MNLA. L'Algérie a également répondu favorablement à la demande française de survol du ciel national par les Rafales qui bombardaient les positions islamistes dans le nord du Mali. Cette affaire de survol, ébruitée par le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a suscité de vives critiques ici en Algérie.

S. A. I.

## MESSAHEL, HIER, À BRUXELLES POUR LA RÉUNION DE SOUTIEN ET DE SUIVI DE LA SITUATION AU MALI

### Les rencontres nomadisent et les questions demeurent

**C'est l'Union européenne qui accueille (hier 05/02) la conférence de soutien et de suivi de la situation au Mali, mais ce groupe ad hoc a été mis sur pied par l'Union africaine.**

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

D'ailleurs, Bruxelles est la troisième rencontre du genre, les deux premières ayant eu lieu à Abidjan (juin) et Bamako (octobre). Le conclave de la capitale européenne doit, en principe, aborder des questions de grande importance. Le processus politique qui doit s'enclencher au Mali, la préparation des élections et une feuille de route de transition plus simple à dire qu'à réaliser !

Messahelel y était, ça c'est ce qui est annoncé publiquement, à travers les médias. Néanmoins, les choses sont un peu plus compliquées que déclamées et le diable se cache souvent dans les détails. La réunion de Bruxelles rassemble l'Union africaine, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), les Nations-Unies et les pays voisins. Pour autant, il serait naïf et même idiot de croire que ce beau monde à lui seul détient les clés de sortie de crise, loin s'en faut.

Les USA, acteurs discrets mais majeurs, et la France, puissance «intervenante» militairement, deux principaux éléments dans le Mali, ont estimé donc nécessaire de se parler à Paris à la veille de l'ouverture du magistère bruxellois. Les approches des Américains et des Français ne sont pas aussi concordantes que les diplomates des deux pays le laissent supposer. Lors d'un bain de foule, François Hollande s'était laissé aller à annoncer que «la France restera (au Mali, Ndlr) le temps qu'il faudra».

Après avoir discuté avec le président français, Joe Biden, vice-président des Etats-Unis, dicte, pourtant, une autre conduite. Pour lui, une «force africaine sous l'égide de l'ONU est à même d'assumer l'ordre au Mali» en attendant l'avènement d'un régime démocratique, issu d'élections.

Le représentant d'Obama évoquera même «une force de maintien de la paix». Est-ce la MISMA, Mission internationale de soutien au Mali, qui se muera en telle puissance d'interposition ? S'agira-t-il d'un mixage composite entre les trois formules (force africaine, maintien de la paix et Misma) ? On ne le sait pas encore, ce qui est, par contre, certain, c'est que Biden et l'Amérique signifient à Paris un refus catégorique de voir les

troupes militaires françaises camper durablement au Mali. C'était là, c'est évident, le message de Biden à l'Elysée.

L'Union européenne moins la France est, faut-il le relever, plutôt sur la ligne tracée par les Américains. Bruxelles voit d'un mauvais œil une présence française trop visible dans cette partie du monde. Cela évoquera trop la Françafrique, le colonialisme, le Congo belge et ou français, le Gabon de Omar, le Sénégal de Senghor, les coups d'Etat permanents. La mondialisation, les intérêts US, chinois, russes et autres en Afrique imposent une autre lecture de l'intervention armée française au Mali et éclairent sur le futur de ce pays ou de ce qu'il en reste.

Le Mali n'est pas encore sorti d'affaire, ni l'Algérie, d'ailleurs, pays voisin, concernée au premier chef par la situation. In Aménas l'a prouvé dans un bain de sang le 16 janvier dernier. Avoir des positions justes, c'est le cas de l'Algérie, ne suffit pas, ne suffit plus, il faut savoir et avoir les moyens de les défendre. Messahelel nomadise, donc qui peut le lui reprocher ? Pour être au plus près des actions et suivre l'évolution de la situation. Bruxelles, hier, était une étape, il y en aura d'autres.

A. M.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BOUMERDES  
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
NIF : 099835019277907

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 02/2013

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés, la Direction du Logement et des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdès informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n° 25/DLEP/2012, paru dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, portant : **Construction d'un lycée type 800/200 Rations à LEGATA, en lot unique.**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire du marché comme suit :

Entreprise	Note technique obtenue	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai	Critères de choix de l'entreprise retenue
ETB MOURAD HOCINE NIF : 196335020041345	51	358 130 111,04 DA	16 mois après rabais de 02 mois	Entreprise : préqualifiée techniquement et moins-disante financièrement

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdès, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour suivant ouvrable.

La commission compétente (commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdès) donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant.

En cas de recours, le marché ne peut être soumis à l'examen de la commission compétente qu'au terme d'un délai de trente jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités à se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans un délai de trois jours à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

Anep n° 504 944 - Le Soir d'Algérie du 06/02/2013

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire  
ولاية ورقلة

Direction de la Santé et de la Population مديريّة الصحة والسكان ورقلة  
de Ouargla

Adresse : rue Si El Houes Ouargla

NIF : 40.80.16.0000.3.00.41

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 10/DSP/2013

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Ouargla informe de l'attribution provisoire du marché relatif à : **Acquisition d'équipements pour le centre intermédiaire de soins aux toxicomanes** selon le lot : **Lot 1 : Equipements médicaux**

dont l'avis d'appel d'offres national restreint n° 110/DSP/2012 paru dans le quotidien : «ELWASSATE» (en langue arabe) en date du 24 décembre 2012, «Le Soir d'Algérie» (en langue française) en date du 24 décembre 2012.

Comme suit :

DESIGNATION	ENTREPRISE	NOTE TECH /80	NOTE FINAN /20	NOTE FINALE /100	MONTANT EN TTC APRES CORRECTION (DA)	DELAI DE LIVRAISON ET INSTALLATION
Lot 1 : Equipements médicaux	EURL IEMM LAGHOAT NIF : 000403092305436	56	20	76	8.535.150.00	60 jours

Les soumissionnaires désirant consulter les résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent prendre attache auprès de la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Ouargla rue Si El Houes - Service planification - au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Tout soumissionnaire qui conteste cette attribution devra formuler un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ouargla dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Le Directeur

Anep n° 504 922 - Le Soir d'Algérie du 06/02/2013